

Bonjour camarades,

Il est nécessaire que le monde du travail (auquel appartiennent les retraités) instaure un rapport de force au travers des luttes sociales. Les retraités peuvent manifester leur solidarité avec tous leurs camarades encore en activité quand ceux-ci se battent. Ils peuvent peser en tant que membre à part entière de la classe ouvrière. Notre sort ne dépendra pas du résultat des élections législatives, qui nous permettent de nous exprimer et de faire entendre nos intérêts, mais de nos mobilisations collectives.

Vous trouverez ci-dessous nos réponses à vos questions :

Etes-vous favorable à un retour à l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen ?

Oui, les revenus des travailleurs doivent suivre l'augmentation réelle des prix tous les mois et il faudrait que les retraites soient indexées sur l'inflation réelle.

En fixant à 2 000 euros le niveau en-dessous duquel il comptait attribuer sa prime, Castex a avoué lui-même que c'était un minimum pour vivre correctement. Eh bien, pas un salaire, pas une pension, pas une allocation ne devrait être inférieure à 2 000 euros net.

Nous faisons tourner toute la société, par notre travail, nous devons faire entendre nos intérêts. Revendiquons ce qu'il nous faut pour vivre !

Etes-vous prêts à prendre des mesures pour un rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2014 et pour éviter que cette dégradation programmée se poursuive ?

Oui. Il faudra imposer par nos luttes des augmentations immédiates des salaires, retraites et allocations de 300, 400, 500€, et certainement plus pour beaucoup de retraités afin d'arriver à un minimum de 2000€ nets mensuels.

Etes-vous favorable à l'annulation de la hausse de la CSG ?

Nous sommes favorables à la suppression de la CSG, et opposés à sa hausse.

La Contribution sociale généralisée (CSG) a été créée par le gouvernement socialiste de en 1991. A l'époque, Michel Rocard prétendait "donner à la Sécurité sociale un financement plus sûr et plus réparti".

Depuis tous les gouvernements l'ont reprise. Ainsi, Balladur fit passer son taux de 1,1% à 2,4% en juillet 1993 puis le déficit croissant de la Sécurité sociale servit de prétexte à Juppé pour relever le taux de la CSG à 3,4% en janvier 1997 ; élargissant au passage son assiette aux indemnités journalières, aux pensions des retraités imposables et aux allocations chômage supérieures au Smic. Il en profita également pour créer un nouvel impôt, la Contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS), prélèvement de 0,5% sur tous les revenus. Enfin au 1er janvier 1998, sous prétexte de substituer la CSG à la cotisation maladie des salariés, le tandem Aubry-Kouchner porta le taux de la CSG à 7,5%, qui reste le taux actuel.

Ces relèvements successifs ont fait de la CSG un des impôts les plus lourds. Cet "impôt Sécu" est certes applicable à toutes les formes de revenus, mais contrairement aux affirmations de son créateur, il n'a rien d'équitable car le même taux s'applique à tous, riches ou pauvres et il ne

touche pratiquement pas aux revenus du capital. En revanche, cet impôt est essentiellement supporté par les travailleurs, qu'ils soient actifs, chômeurs ou retraités.

Nous sommes donc favorables la suppression de la CSG comme à la suppression de la TVA.

Etes-vous pour la mise en place d'une assurance maladie financée par les cotisations sociales ?

Nous nous situons dans la lignée de la perspective, défendue par Paul Lafargue à la fin du XIXème siècle. Dans ses commentaires sur le programme du Parti Ouvrier, il déclarait : « Tout travailleur produit plus qu'il ne consomme. Il pourrait donc continuer à consommer lorsqu'il cesse de pouvoir produire, si la plus-value de son travail ne lui était pas jour par jour arrachée des mains. C'est la société actuelle, par son organisation et sa législation propriétaire, qui permet à l'oisiveté capitaliste de s'emparer de cet excédent de la production sur la consommation ouvrière, de l'accumuler et de s'en faire des profits et des rentes (...) En se chargeant des vieillards et des invalides du travail, [la société] ne fait que restituer aux travailleurs une partie de ce qu'elle a laissé leur voler. » ; le système de santé devrait donc être basé sur des cotisations payées uniquement par le patronat.

Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer le système de santé hospitalier et le faire fonctionner de nouveau correctement (créations de lits, embauches, etc) ?

Les travailleurs des hôpitaux, établissements de santé, EHPAD font tout tourner dans le système de santé, c'est eux qui savent ce dont leurs services ont besoin. Nous appuierons leurs luttes pour des créations d'emplois et des augmentations de salaires. Il serait possible de les financer en prenant sur les capitaux accumulés par milliards par les plus fortunés pour consacrer des moyens conséquents, à la formation et à l'embauche de personnels soignants, para-médicaux, techniques, administratifs... avec augmentation des salaires de 300, 400 ou 500 euros nets mensuels et répartition du travail entre tous.

Etes-vous favorables à la prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par l'assurance maladie ?

Oui, bien-sûr.

Quelles mesures préconisez-vous pour l'embauche et la formation de personnels qualifiés (EHPAD et services à domicile) en nombre suffisant ?

Nous partagerons le combat des personnels en lutte contre les logiques de rentabilité financière pour imposer les créations d'emplois, l'amélioration des conditions de travail et des augmentations de salaires.

Etes-vous favorables à la remise en place de services publics de proximité répondant aux besoins de nos concitoyens et plus particulièrement de ceux des retraités ?

Nous sommes favorables à l'ouverture d'accueils de proximité dans tous les services publics. Cela commence par la nécessité d'imposer par nos luttes la fin des fermetures, l'interdiction des suppressions d'emplois, le remplacement systématique de tous les départs en retraite et des

créations d'emplois en prenant sur les profits accumulés par milliards par les grandes entreprises pour consacrer des moyens conséquents à l'ouverture de ces accueils de proximité.

Etes-vous favorable à la création d'un tel ministère ?

Les problèmes que rencontrent les travailleurs à la retraite, les salariés, ou les travailleurs privés d'emplois ne seront pas résolus par « un ministère ». Ce sont des mobilisations collectives de l'ensemble du monde du travail qui permettront d'imposer nos revendications.

Plus généralement, les retraites sont menacées par la rapacité d'un patronat qui a tout un appareil d'État à son service et les travailleurs n'ont pas à accepter de payer pour cela. Revenir à la retraite à 60 ans au bout de 37,5 annuités de cotisation sera pour les travailleurs le premier objectif à atteindre quand ils montreront suffisamment leur force pour faire remballer tous leurs mensonges à Borne et ses semblables.

Recevez camarades, nos salutations fraternelles.

A très bientôt dans les manifestations.

Hélène Defrance, candidate lutte ouvrière dans la 1^{ère} circonscription

Nicolas Bazille, candidat lutte ouvrière dans la 2^{ème} circonscription

Hélène Dolidon, candidate lutte ouvrière dans la 3^{ème} circonscription

Stéphane Pellegrini, candidat lutte ouvrière dans la 4^{ème} circonscription

Emmanuelle Clopeau, candidate lutte ouvrière dans la 5^{ème} circonscription

Marie-Paule Catheline, candidate lutte ouvrière dans la 6^{ème} circonscription

Marie-France Belin, candidate lutte ouvrière dans la 7^{ème} circonscription

Eddy Le Beller, candidat lutte ouvrière dans la 8^{ème} circonscription

Annie Hervo, candidate lutte ouvrière dans la 9^{ème} circonscription

Emmanuèle Gardair, candidate lutte ouvrière dans la 10^{ème} circonscription